



Préavis no 01/2026 du 4 mai 2026

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE CUARNY

Concernant

Les comptes de l'exercice 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

PREAMBULE - COMPTES 2025

Dans sa séance du 11 mai 2026, la Municipalité a adopté les comptes 2025 et vous annonce un résultat bénéficiaire. Sur la base du bilan et des comptes, ainsi que sur les rapports de la boursière et de la fiduciaire Fiprom, les comptes communaux sont arrêtés comme suit :

Revenus	CHF 1'390'705.78
Charges	CHF 1'265'445.89
Excédent de revenus	CHF 125'259.89

- RESULTAT COMPTABLE – EXCEDENT DE REVENUS

L'excédent de revenus est attribué au fonds de réserve général (compte au bilan 9282.99) qui présente, au 31 décembre 2025, un solde de CHF 810'586.32.

Le résultat comptable 2025 est en partie amélioré par le prélèvement du fonds de réserve « sources » de CHF 20'000.-. Pour rappel, la commune doit procéder, et cela d'ici 2027 (année de passage au nouveau plan comptable MCH2), à l'épuration des fonds créés lors des boucllements des exercices précédents et inutilisés à ce jour.

La marge d'autofinancement est l'un des principaux indicateurs sur la situation financière de la Commune. Cette marge correspond au montant que la Commune parvient à dégager du « ménage courant » et elle représente ainsi le montant maximum que la Commune peut investir sans recourir à l'emprunt. Pour 2025, la marge d'autofinancement s'élève à CHF 61'659.98.

EXPLICATIF ENTRE LES COMPTES 2025 ET 2024

- LIQUIDITES (caisse, CCP, Banques)

Les liquidités, à l'actif du bilan, sont inférieures par rapport à l'année précédente de CHF - 176'067.84.

- IMPOTS AU NET (revenus - charges)

Le revenu net d'impôts se monte à CHF 554'341.09 contre CHF 1'041'385,92 en 2024 (revenu extraordinaire impôt droits de succession et donations de CHF 464'515.40)

- IMPOTS (personnes physiques revenu et fortune)

Les revenus sur les impôts personnes physiques « revenu et fortune » sont légèrement plus bas en 2025 par rapport à 2024 (CHF – 8'768.66). La raison : des contribuables avec un revenu moins important (exemple : diminution taux, cessation activité).

- PEREQUATION

La somme de la participation à la cohésion sociale, de la péréquation directe et de la facture policière donne le total net à payer pour la péréquation.

La péréquation est calculée sur un système d'acomptes et décompte.

Les acomptes payés en 2025 pour un montant de CHF 131'333.- ont été calculés sur les rendements d'impôts 2023. Le projet de décompte final est calculé sur les rendements d'impôts 2024 pour un montant de CHF 21'772.-. Le solde en notre faveur est de CHF 109'561.-.

- FONDS DE RESERVE RELIES A DES RECETTES AFFECTEES

Les comptes dédiés doivent s'autofinancer ; les revenus doivent couvrir les charges.

Au 31.12.2024, tous nos fonds de réserves étaient vides.

En accord avec l'organe de révision, nous avons pu dissoudre le fonds de réserve « source » de CHF 20'000.- et l'attribuer au fonds de réserve recettes affectées « eau ».

La situation au 31.12.2025 est la suivante :

810 – eau ; solde du compte au bilan au 31.12.2025 est de CHF 8'217.24.

450 – déchets ; fonds de réserve vide ;

La différence entre les revenus et les charges au 31.12.2025 est CHF – 3'660.74.

460 – épurations ; fonds de réserve vide ;

La différence entre les revenus et les charges au 31.12.2025 est CHF – 37'158.25.

Lors du bouclage des comptes 2027, effectué sur la base du nouveau plan comptable MCH2, les soldes positifs et/ou négatifs seront attribués aux fonds « financements spéciaux ».

- INVESTISSEMENT

Aucun investissement n'a été réalisé durant cette année.

Le rapport de révision de la fiduciaire FIPROM a été remis à la Commission de gestion en date du 1^{er} juin 2026.

CHARGES ET REVENUS PAR DICASTERE

	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	208'121.85	21'599.60	188'089.50	20'931.00
Finances	270'017.39	1'041'370.97	371'512.44	1'280'544.28
Domaines et bâtiments	136'503.32	125'212.15	113'011.50	106'213.00
Travaux	128'993.36	61'171.61	267'783.12	126'420.54
Instruction publique et cultes	155'230.24	0.00	155'281.25	0.00
Police	104'778.18	68'273.90	37'892.20	445.38
Sécurité sociale	313'982.89	0	416'135.04	19'831.30
Services industriels	73'078.55	73'077.55	52'391.20	47'710.75
Total	1'390'705.78	1'390'705.78	1'602'096.25	1'602'096.25

RAPPORT SUR LES ECARTS ENTRE LES COMPTES ET LE BUDGET 2025

Lu par la boursière.

Annexes : - comptes de fonctionnement par ordre administratif et par nature 2025 ;
- bilans comparés 2025 ;

CONCLUSION

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'approuver les comptes 2025, en votant le texte ci-dessous :

LE CONSEIL GENERAL DE CUARNY

sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de la Commission de gestion, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

Article 1 : d'approuver les comptes communaux et le rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2025 et d'en donner décharge à la boursière, à la Municipalité et à la Commission de gestion.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Boursière :

F. Leu

F. John